



ASSEMBLEE GENERALE
73^{ème} session
Rome, 11 décembre 2014

UNIDROIT 2014
A.G. (73) 8
Original: anglais/français
Novembre 2014

Point No. 11 de l'ordre du jour : Nomination du Commissaire aux comptes

(Note du Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Voir ci-dessous</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Reconduction du commissaire aux comptes à compter du 1^{er} janvier 2015, pour une durée de cinq ans</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

1. L'Assemblée Générale avait décidé lors de sa 65^{ème} session tenue le 2 décembre 2009 de nommer M. Francesco Bonifacio au poste de commissaire aux comptes de l'Institut, conformément à l'article 17 du Statut organique.
2. Le mandat de M. Bonifacio expirera le 31 décembre 2014 et l'Assemblée Générale est donc appelée, à sa 73^{ème} session, à nommer le commissaire aux comptes de l'Institut.
3. En raison de la façon exemplaire dont M. Bonifacio s'est chargé de la vérification des comptes de l'Institut au cours de ces cinq dernières années, le Secrétaire Général n'a aucune hésitation à proposer à l'Assemblée Générale de reconduire M. Bonifacio dans ses fonctions de commissaire aux comptes, pour un mandat de cinq ans arrivant à expiration le 31 décembre 2019.
4. Le *curriculum vitae* de M. Bonifacio figure en Annexe au présent document.
5. *L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la reconduction de M. Bonifacio au poste de commissaire aux comptes à compter du 1^{er} janvier 2015 et ce pour une durée de cinq ans.*

ANNEXE**CURRICULUM VITAE****Francesco Mariano Bonifacio**

Partenaire, *Bonifacio - de Magistris*, Rome.

Maîtrise en "Economia e Commercio", Université de Naples (1979).

Membre de l'Ordre des "Dottori commercialisti" de Rome (depuis 1984).

Membre de l'"Albo dei consulenti tecnici" auprès du Tribunal de Rome (depuis 1988).

Membre du Registre des "Revisori Contabili", par décret ministériel du 12.04.1995, publié au Journal officiel de la République italienne du 21.04.1995, série spéciale, n. 31/bis.

Expérience professionnelle comme Réviseur aux comptes (consultant en matière fiscale et sociétaire) dans des cabinets professionnels et dans des Sociétés de révision; commissaire aux comptes dans de nombreuses sociétés ; "commissario giudiziale" et "commissario straordinario" d'entreprises sur nomination publique.

Chargé de cours de matières économiques et comptables dans les Universités de Rome "Tor Vergata", de Pérouse et de la Tuscia (Viterbo) et auprès de l'Ecole de formation professionnelle pour Experts Comptables, Viterbo.